

IICA
DO-40
Ed.fr.

IICA



PROGRAMME IV

COMMERCIALISATION ET INDUSTRIE AGRICOLE

Lignes d'action pour la coopération

SÉRIE DOCUMENTS OFFICIELS No. 40

QU'EST-CE QUE L'IICA?

L'Institut interaméricain de coopération pour l'Agriculture (IICA) est un organisme du système interaméricain spécialisé en agriculture. Ses origines remontent à 1942 lorsque le Conseil de direction de l'Union panaméricaine a approuvé la création de l'Institut interaméricain des sciences agricoles.

L'IICA, à l'origine une institution de recherche agronomique et d'enseignement de deuxième cycle pour les tropiques, se transforma progressivement en organisme de coopération technique et de renforcement institutionnel dans le domaine agro-pastoral. Cette évolution fut reconnue officiellement par la ratification, en 1980, d'une nouvelle convention, stipulant que l'IICA aurait comme objectifs de stimuler, d'encourager et d'appuyer les liens de coopération entre ses 31 États membres en vue du développement agricole et du bien-être rural.

Doté d'un mandat ample et flexible ainsi que d'une structure permettant la participation directe des États membres au Conseil interaméricain de l'agriculture et à son Comité exécutif, l'Institut possède des Représentations dans tous les pays membres afin de répondre à leurs besoins en coopération technique.

Les contributions des États membres et les rapports que l'IICA entretient avec 12 pays observateurs, ainsi qu'avec de nombreux organismes internationaux, lui permettent de canaliser d'importantes ressources humaines et financières vers le développement agricole de l'hémisphère.

Le plan à moyen terme 1987-1991, document normatif qui spécifie les priorités de l'Institut, met l'accent sur des actions visant à la réactivation du secteur agro-pastoral comme élément central de la croissance économique. Dans cette optique, l'Institut accorde une importance particulière au soutien et à l'encouragement d'actions destinées à moderniser la technologie agricole et à renforcer les processus d'intégration régionale et sous-régionale.

Pour réaliser ces objectifs, l'IICA concentre ses activités dans cinq domaines fondamentaux qui sont: analyse et planification de la politique agraire, développement et transfert de technologie, organisation et administration du développement rural, commercialisation et agro-industrie, santé animale et santé végétale.

Ces champs d'action reflètent les besoins et les priorités établies par les pays membres ainsi que les sphères d'activité dans lesquelles l'IICA concentre ses efforts et ses capacités techniques, tant sur le plan des ressources humaines et financières que sur le plan des rapports avec d'autres organismes internationaux.

Les pays membres de l'IICA sont: Antigua-et-Barbuda, Argentine, Barbade, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Dominique, El Salvador, Équateur, États-Unis, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République Dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Vénézuéla.

Les pays observateurs permanents sont: Autriche, Belgique, Espagne, France, Israël, Italie, Japon, Pays-Bas, Portugal, République Fédérale Allemande, République Arabe d'Égypte, République de Corée.

IICA



Documentos

PROGRAMME IV

COMMERCIALISATION ET
INDUSTRIE AGRICOLE

Lignes d'action pour la coopération

34001118 Ed. En

3404117 Ed En

34003648 Ed. En

34003649 Ed En.

1102

20-40

Ed. fr

00001399

TABLE DES MATIERES

	Page
INTRODUCTION	
I. ORIENTATIONS DU PLAN A MOYEN TERME 1987/1991.....	1
II. PROBLEMATIQUE DE LA COMMERCIALISATION ET DE L'INDUSTRIE AGRICOLE EN AMERIQUE LATINE ET DANS LES ANTILLES.....	4
III. OBJECTIFS DU PROGRAMME.....	7
IV. SECTEURS DE CONCENTRATION ET ACTIONS A REALISER.....	8
V. STRATEGIE DU PROGRAMME.....	12
VI. CRITERES OPERATIONNELS ET INSTRUMENTS- DE COOPERATION.....	22
VII. RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES DU PROGRAMME.....	35

PRESENTATION

Le Plan à moyen terme 1987-1991, approuvé par les pays membres à la troisième réunion extraordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture, tenue à Mexico du 27 au 29 octobre 1986, confie aux programmes de l'IICA un rôle central dans l'action institutionnelle, en signalant que ceux-ci "constituent le principal instrument de mise en oeuvre de la politique de concentration des efforts et de leadership technique que l'IICA adopte pour la période 1987-1991, et le cadre naturel pour délimiter les compétences de l'Institut et concerter les actions au niveau régional et national".

Par ailleurs, le plan à moyen terme établit une série de critères et de principes généraux régissant le fonctionnement des programmes et décrit ensuite dans les grandes lignes chacun des cinq programmes approuvés:

Programme I: Analyse et planification de la politique agricole

Programme II: Développement et transfert de technologie

Programme III: Organisation et administration du développement rural

Programme IV: Commercialisation et industrie agricole

Programme V: Santé animale et santé végétale.

Il convient, à partir des orientations générales tracées par le plan à moyen terme, d'élaborer un document propre à chaque programme qui précise de manière plus détaillée les orientations des actions à réaliser dans chaque cas et la stratégie qui les sous-tend. Et ce, pour permettre aux pays membres, aux pays donateurs actuels et éventuels, aux techniciens de l'Institut, aux organismes et aux personnes intéressées d'en avoir une vision plus ample et plus concrète.

Ces documents intitulés "Lignes d'action pour la coopération" font référence aux orientations générales du Plan à moyen terme, exposent les principaux problèmes auxquels se heurtent les objectifs et la stratégie opérationnelle, et dressent la liste des ressources humaines et financières disponibles pour la réalisation des actions proposées.

Martín E. Piñeiro
Directeur général

I. ORIENTATIONS DU PLAN A MOYEN TERME 1987-1991 1/

Le Plan à moyen terme (PMP) 1987-1991 est le document par lequel les pays membres -par l'intermédiaire du Conseil interaméricain de l'agriculture- établissent les grandes lignes de l'action à réaliser par l'IICA au cours de la période visée, compte tenu des objectifs permanents de l'Institut et des questions prioritaires dans la région américaine.

Les "lignes d'action pour la coopération" des cinq programmes définis dans ce plan doivent donc avoir pour cadre de référence les objectifs, la stratégie générale et les recommandations spécifiques visant les programmes prévus dans le plan à moyen terme pour cette même période.

1.1 Objectifs généraux

Les objectifs généraux fixés pour l'action de l'IICA consistent à "stimuler, encourager et soutenir les efforts des Etats membres: pour renforcer le développement du secteur agro-pastoral dont la double vocation en tant que facteur de croissance économique est de produire des denrées alimentaires aux fins de consommation intérieure et de constituer la principale source de devises; pour accroître la modernisation et augmenter la productivité du secteur agro-pastoral; et pour faire avancer le processus d'intégration régionale".

1/
"Plan à moyen terme 1987-1991", IICA, approuvé par le Conseil interaméricain de coopération pour l'agriculture à sa troisième réunion extraordinaire tenue à Mexico, Série Documents officiels no. 35, 1986.

Il est signalé par ailleurs qu'il faudra, à cette fin, "définir des stratégies de production, de commercialisation et de transformation des matières premières tendant à augmenter la mise en valeur de la production agro-pastorale, à relancer la participation et à servir la justice économique", "favoriser l'incorporation de technologies afin de maintenir les avantages et la compétitivité, dans la plus grande équité en ce qui concerne la répartition des bienfaits et la conservation des ressources naturelles", et "encourager des actions communes qui favorisent l'utilisation optimale des ressources disponibles ainsi que la complémentarité en matière de production et de commerce".

1.2 Stratégie générale

Le plan à moyen terme, pour réaliser ses objectifs, présente une stratégie en quatre volets:

- a. Concentrer les efforts et le leadership technique dans un nombre restreint de domaines dont l'importance est vitale pour les pays membres.
- b. Accorder la priorité aux fonctions et aux formes d'action pour lesquelles l'Institut se trouve mieux placé que d'autres organismes en raison de ses antécédents.
- c. Adapter sa structure opérationnelle afin de compter, d'une part, sur une haute capacité technique concentrée dans les domaines visés par les programmes et, d'autre part, sur une organisation décentralisée et souple.
- d. Accroître la disponibilité des ressources extérieures et optimiser leur utilisation.

1.3 Principes régissant le fonctionnement des programmes

Le plan à moyen terme 1987-1991, dont les programmes constituent le principal instrument de concentration des efforts et de leadership technique ainsi que le cadre naturel pour la délimitation des compétences de l'IICA, établit pour ces mêmes programmes les règles de fonctionnement exposées ci-après.

- a. Concentrer les efforts dans un nombre restreint de domaines, choisis en fonction de leur importance, du rôle privilégié que peut jouer l'IICA et de la portée des actions.
- b. Faire preuve de leadership technique et entreprendre des actions innovatrices en mettant sur pied un groupe technique présentant les plus grandes qualifications, qui fera des recherches, qui tiendra des réunions professionnelles et qui lancera des publications utiles dérivées de ses travaux, en restant toujours ouvert à l'échange d'expériences avec les pays membres.
- c. Favoriser la mobilisation des ressources techniques nationales, en faisant davantage appel aux compétences techniques nationales dans le cadre de réseaux de coopération et d'échanges réciproques.
- d. Mettre l'accent sur la complémentarité avec les autres organismes et centres internationaux, pour une plus grande efficacité et pour le rapprochement des pays de la région.
- e. Accorder la priorité à la préparation et à la mise en oeuvre de projets multinationaux et d'autres actions de coopération qui font intervenir plusieurs pays membres, afin de trouver une solution globale à des problèmes communs.

Pour réaliser cette stratégie, le plan à moyen terme prévoit une série de modifications organisationnelles visant les programmes:

- a. Diminution du nombre de programmes, de 10 à 5.
- b. Création de directions de programme rattachées au bureau central, dotées d'une structure propre minimale et ayant des attributions plus grandes (tout spécialement dans l'administration des projets multinationaux), qui ont pour responsabilité d'assumer le leadership technique et de veiller à la qualité des actions réalisées dans le cadre du programme.
- c. Modification des procédures d'affectation des ressources humaines, visant à garantir la présence d'un personnel stable et exercé à la conception et à l'élaboration de projets, le personnel technique spécialisé étant provisoire et lié à la durée des projets spécifiques.

II. PROBLEMATIQUE DE LA COMMERCIALISATION ET DE L'INDUSTRIE AGRICOLE EN AMERIQUE LATINE ET DANS LES ANTILLES

L'urbanisation croissante et la nécessité qui s'ensuit de mobiliser de plus importants volumes de production entre la campagne et les villes et à l'intérieur des villes, exigent une stratégie et une organisation efficaces ainsi que des investissements qui permettent de distribuer aux consommateurs des produits agricoles en bon état et ce, de façon adéquate. Ceci a été et reste le problème dont l'impact est important et qui limite le processus de la commercialisation intérieure tout en se répercutant négativement sur les revenus des producteurs, en particulier.

De nombreux efforts, tant au niveau national qu'au niveau de la coopération technique internationale, ont été réalisés en vue de résoudre globalement ce problème. Cependant, dernièrement, l'importance croissante du commerce intra-régional et international a ajouté une nouvelle dimension aux problèmes à résoudre si l'on veut que le secteur agricole contribue pleinement au développement économique et social de la région. Ces problèmes sont liés à des aspects technologiques du traitement et de la mise en condition des produits ainsi qu'aux formes d'organisation permettant l'accès à ces marchés, à la disponibilité de l'information appropriée ainsi qu'à l'utilisation des processus de commercialisation à l'étranger.

Dans le contexte de cette problématique générale, les points suivants ont une importance particulière.

2.1 Manque d'information appropriée

Dans le cadre de la stratégie suivie par les pays pour résoudre les problèmes de la commercialisation, l'Etat a joué, dans presque tous les cas, un rôle hégémonique dans l'établissement des normes et dans la participation à la distribution et à la commercialisation même des produits et des matières premières, tant à l'intérieur du pays que sur les marchés internationaux. Afin de jouer son rôle, l'Etat a effectué des investissements dans l'infrastructure qui a par la suite été administrée par divers organismes publics. Cependant, les systèmes nationaux d'information et leurs liens avec les systèmes internationaux, comme complément de l'infrastructure physique, n'ont pas été suffisamment développés. En conséquence, il y a absence de critères servant à prendre des décisions concernant la production (par exemple la programmation de semences destinées au marché intérieur et au marché international), les créneaux commerciaux, les possibilités d'accès aux marchés

extérieurs, les normes de qualité et d'emballage en vigueur, l'existence de prix de garantie, la législation sur le commerce international, etc. Cette efficacité limitée tient aux restrictions d'ordre organisationnel, au manque de priorité qui caractérise la préparation des données servant à l'information et à l'absence généralisée d'une stratégie de diffusion opportune de l'information, bien qu'en général les moyens servant à cette fin soient à la portée de la société.

2.2 Développement insuffisant de l'infrastructure de l'industrie agricole en milieu rural

Ces réalisations de l'Etat n'ont pas été complétées par le développement d'un nombre suffisant de projets du secteur privé en milieu rural à travers lesquels, avec une organisation participative des producteurs et d'autres agents ainsi qu'une stratégie d'opération adéquate, on aurait investi dans l'infrastructure rurale en vue de l'administration après-récolte de la production et du traitement des produits agricoles. Paradoxalement, la plus grande partie de l'industrie agricole est urbaine, ce qui ne permet pas de donner une valeur ajoutée à la production agricole dans son milieu d'origine, aggravant ainsi les problèmes de la pauvreté rurale et de la migration rurale vers les villes. Ces conditions sont favorisées par la politique du financement agro-pastoral qui s'oriente de plus en plus vers des crédits de prêts et par la politique du financement industriel qui se concentre dans les centres urbains.

2.3 Participation insuffisante du secteur privé au développement des marchés internationaux

Le commerce intrarégional a été mis de l'avant comme un moyen important pour réaliser l'intégration latino-américaine. Bien que ce commerce ne se soit pas suffisamment renforcé, il y a cependant des institutions qui continuent d'appuyer les efforts que font les pays dans ce

but. Par ailleurs, au niveau du commerce international, les organismes internationaux poursuivent leurs efforts pour améliorer les relations entre les pays par le moyen d'accords et de politiques de commerce international ainsi que par le renouvellement des entrées de capitaux aux fins de production et de stimulation du commerce. Cependant, ces efforts n'ont pas offert et n'offrent pas les conditions suffisantes pour que les pays de la région participent davantage au commerce international afin de faire rentrer des devises et de relancer leurs économies. Il est donc nécessaire que le secteur public joue un rôle plus actif à travers la législation et les projets qui rendent possibles les investissements d'intérêt commun et à risques partagés (joint ventures).

Dans le cadre de la coopération latino-américaine, il est nécessaire aussi d'encourager la diffusion des normes et règlements qui concernent la salubrité et la qualité des produits ainsi que les aspects juridiques, qui doivent être respectés pour participer au commerce. Par ailleurs, il convient d'encourager l'analyse et la révision continue de ces législations afin d'éviter qu'elles ne constituent un obstacle pour le commerce.

III. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le Programme "Commercialisation et industrie agricole" correspond à deux des principaux aspects de la situation actuelle des pays d'Amérique latine et des Antilles. Le premier de ces aspects est la complexité croissante des systèmes de commercialisation et les nécessités plus grandes au niveau du traitement occasionnées par le processus d'urbanisation et la différenciation fonctionnelle,

spatiale et temporelle entre production et consommation qui s'ensuit. Le second aspect est l'importance que prennent le commerce international agricole en général, et celui des produits non traditionnels en particulier, en réponse aux nécessités de croissance auxquelles font face les économies de la région.

Au cours des dernières années, se sont présentées de nouvelles possibilités de développement, tant au niveau international qu'intrarégional, qui pour être saisies exigent une infrastructure physique et institutionnelle qui n'est pas toujours disponible.

Dans ce contexte, l'objectif du Programme IV est d'appuyer les pays dans leurs efforts pour augmenter l'efficacité de leurs processus de commercialisation et parvenir à une participation plus effective au commerce international bilatéral et multilatéral des produits agricoles au niveau régional et mondial à travers des actions visant à améliorer les canaux et les systèmes d'échange, à accroître les investissements dans l'industrie agricole rurale et à encourager l'exportation agricole non traditionnelle.

IV. SECTEURS DE CONCENTRATION ET ACTIONS A REALISER

En rapport avec la problématique énoncée plus haut, le PMP signale les secteurs de concentration et les actions spécifiques suivantes à entreprendre pendant la période 1987-1991:

4.1 Identification des problèmes et recherche de solutions pour la commercialisation

- a. Analyser avec les pays les problèmes inhérents aux processus de commercialisation et identifier et analyser les politiques et les projets qui, par leur exécution, contribueront à résoudre ces problèmes.
- b. Former des techniciens des institutions nationales en matière d'organisation de la commercialisation, d'utilisation et de diffusion de l'information et de préparation de projets de commercialisation.
- c. Aider les institutions nationales à définir les genres spécifiques d'information économique, normative et légale à produire et à diffuser opportunément qui viendront appuyer la prise de décisions en matière de programmation de la production et de la commercialisation à l'échelle nationale et internationale.

4. 2 Développement de l'industrie agricole en milieu rural

Il s'avère nécessaire de promouvoir dans les pays membres une stratégie et des politiques visant à rapprocher l'industrie du milieu rural dans le but de donner une valeur ajoutée plus grande à sa production afin de donner une nouvelle dimension aux rapports industrie-agriculture et, notamment, de favoriser le traitement des produits agricoles. A cette fin, les actions suivantes doivent être entreprises:

- a. Appuyer les pays pour créer l'organisation qui encouragera les petites et moyennes entreprises afin de développer l'industrie agricole rurale, la commercialisation intérieure des produits et matières premières agricoles ainsi que l'exportation.
- b. Encourager et appuyer dans les pays membres la mise en place de la capacité institutionnelle nécessaire à la préparation de projets agro-industriels.

4.3 Développement de la coopération technique pour le commerce intrarégional et la sécurité alimentaire

- a. Collaborer au renforcement des systèmes de commerce intrarégional des produits agricoles selon le schéma de coopération économique patronné par les institutions régionales spécialisées.
- b. Favoriser la coopération entre les pays et les organismes pour l'échange d'information destinée à servir de base aux décisions à prendre au niveau de la coordination de la production et de la participation aux marchés intrarégionaux, dans le cadre d'une stratégie d'appui réciproque en matière de sécurité alimentaire et de participation concertée aux marchés extrarégionaux.
- c. Appuyer les pays dans la promotion, l'exécution et l'évaluation des schémas organisationnels et institutionnels en vue de l'exportation de produits agro-pastoraux.

4.4 Développement de l'exportation agricole non traditionnelle

Les relations entre le secteur public et le secteur privé doivent se développer dans les pays pour favoriser la production et l'exportation de produits agricoles ayant une valeur ajoutée élevée. C'est dans ce but que les actions suivantes seront entreprises:

- a. Développer et appuyer l'organisation de programmes nationaux et multinationaux de formation des producteurs et d'autres groupes intéressés à participer à l'exportation agricole.
- b. Encourager l'organisation d'événements, avec la participation d'individus tant des pays de la région que des pays importateurs potentiels, afin qu'ils échangent leurs expériences et que se développent par la suite les relations technico-commerciales entre les deux groupes, l'objectif étant de donner naissance à des projets d'investissement conjoint ou à risques partagés (joint ventures).
- c. Appuyer les pays dans le développement de leur capacité de produire et d'utiliser l'information sur les nouvelles possibilités et conditions commerciales sur les marchés extérieurs pour planifier les exportations.
- d. Appuyer les pays dans leurs efforts pour perfectionner leurs schémas d'intégration subrégionale en matière de politique commerciale 1/.

1/ Recommandation no VIII, IXe Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture.

- e. Offrir une coopération technique dans ce domaine en particulier en ce qui a trait aux négociations agricoles en Uruguay dans le cadre du GATT 1/.

V. STRATEGIE DU PROGRAMME

5.1 Cadre conceptuel des secteurs de concentration

La stratégie du Programme IV répond à la problématique de la commercialisation et de l'industrie agricole dans le contexte politique et économique des pays de l'Amérique latine et des Antilles, contexte dans lequel le Plan à moyen terme 1987-1991 situe l'activité institutionnelle de l'IICA. Ce document a été enrichi par les discussions et les recommandations issues de la IXe Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture dont le thème central a été "La modernisation agricole, le commerce international et la politique des prix dans le cadre de l'intégration régionale et de la conjoncture internationale actuelle" 2/.

1/ Recommandation no VIII, IXe Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture.

2/ Voir IICA, La relance agro-pastorale: une stratégie pour le développement, San José, Costa Rica, 1987, et le Rapport de la Quatrième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (IICA, Série Documents officiels no 43, 1987).

Ces recommandations ont ensuite été adoptées sous le titre de Résolution no 122 de la Quatrième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture, qui a été tenue en même temps que la Conférence.

En conséquence, l'action du Programme doit se concentrer dans les secteurs stratégiques qui relèvent de celui-ci et qui favorisent la consolidation de l'agriculture comme axe essentiel de la relance du développement économique et social des pays membres. Ce processus exige un effort systématique de modernisation et d'amélioration des systèmes de production et de distribution de ce secteur, et ce, dans le but de permettre de plus grandes rentrées ou économies de devises, l'approvisionnement adéquat du marché intérieur des produits alimentaires et des matières premières, l'augmentation de l'emploi et des revenus de la population rurale ainsi que la génération des excédents nécessaires à la progression du secteur et de l'économie en général.

a. Commerce international agricole et exportations agricoles non traditionnelles

Le commerce international des produits agro-pastoraux est particulièrement important, parce qu'il constitue un secteur stratégique et un moyen d'atteindre les objectifs mentionnés ci-dessus. D'une part, la tendance à la dégradation des termes de l'échange, les changements qui se sont produits dans la structure de consommation des pays développés ainsi que la généralisation des mesures protectionnistes et des subventions dans ces pays et, d'autre part, l'accumulation d'excédents exportables ainsi que l'offre croissante de succédanés de la plupart des produits traditionnels d'exportation des pays d'Amérique latine et des Antilles, obligent ces derniers à revoir leurs politiques de commerce extérieur. C'est pour cette raison que la défense des exportations et des

des marchés dans les divers forums internationaux de négociations, la diversification et l'augmentation de la valeur ajoutée des produits exportables ainsi que la rationalisation des importations deviennent des éléments essentiels de la stratégie du développement agricole, axée sur une méthode plus efficace de participation aux marchés internationaux.

b. Intégration agricole régionale et subrégionale

Parmi ces actions, l'intégration régionale et subrégionale s'inscrit dans de nouvelles perspectives. L'une d'entre elles consiste à considérer l'intégration non plus comme un simple mécanisme destiné à soutenir un développement industriel basé sur la substitution des importations de produits finis, ce qui fut la stratégie au cours des dernières décennies, mais plutôt comme un mécanisme supplémentaire de réinsertion dans le commerce international. De la même façon, l'intégration subrégionale doit s'approfondir pour se convertir en mécanisme plus ample de coopération et de complémentarité entre les pays. Ce processus inclut des domaines qui dépassent les simples échanges commerciaux.

c. Commercialisation et industrie agricole: éléments d'intégration intrasectorielle et intersectorielle

L'intégration peut non seulement être assimilée à un nouveau lien avec les économies internationale et régionale mais aussi s'inscrire dans le contexte d'une pleine interaction de l'agriculture avec d'autres secteurs de l'économie comme l'industrie et les services. En effet, une

agriculture moderne est interdépendante des secteurs industriels et des services connexes qui lui fournissent les biens de capital et les facteurs de production modernes, de même que l'industrie agricole dépend de l'agriculture pour ses matières premières et pour les produits à traiter.

Dans cette perspective, tant l'industrie agricole que la commercialisation sont des chaînons nécessaires de l'intégration intersectorielle et, par conséquent, constituent des éléments de base pour le développement rural. Au sein même du secteur agricole, l'élimination du dualisme technologique qui est souvent présent entre l'agriculture d'exportation et celle destinée au marché intérieur, comporte la nécessité d'incorporer les agriculteurs encore en marge de l'économie de marché et de les initier aux changements technologiques. Ce processus est inséparable de la modernisation et de la relance de l'agriculture. Bien plus, grâce à ce qu'il est convenu d'appeler les technologies de pointe (la biotechnologie, le génie génétique, l'informatique, etc.), le monde se trouve au seuil d'une nouvelle révolution. Tous ces éléments font de ce domaine un secteur stratégique pour la coopération verticale et horizontale entre les pays membres de l'IICA et font ressortir le fait que ce dernier est un instrument en mesure de faire face aux risques et de profiter des possibilités qu'une telle révolution offre. L'industrie agricole et la commercialisation sont doublement touchées par ce phénomène: d'une part, les nouveaux matériaux, les systèmes d'emballage et d'emballage ainsi que les processus de transformation et de conservation des produits révolutionnent tant l'industrie agricole que les systèmes de mise en marché eux mêmes. D'autre

part, les avantages comparatifs traditionnels basés sur le fait de posséder des ressources naturelles perdent de l'importance face aux avantages plus compétitifs de l'industrie agricole et des marchés modernes qui incorporent, en plus, les progrès de la technologie, de l'informatique et des moyens de communication ainsi que les nouveaux systèmes d'organisation administrative et financière.

Cette interdépendance s'applique aussi au secteur des services, qu'ils soient au niveau de l'information (prix, marchés, etc.) du transport, du financement ou autres.

d. Politiques et projets spécifiques: instruments de relance

L'épuisement des modèles traditionnels de développement, la nécessité d'un ajustement pour faire face aux nouvelles conditions de l'économie internationale ainsi que les besoins mêmes du développement économique et social intérieur imposent de sérieuses limites à l'usage des instruments politiques traditionnels. D'où l'importance que revêt la formulation de nouvelles politiques macro-économiques et sectorielles afin d'établir les conditions nécessaires qui favoriseront la relance agricole en général et celle de l'industrie agricole et de la commercialisation en particulier. Cette redéfinition des politiques macro-économiques et sectorielles est aussi un moyen de tirer profit des possibilités qui se présentent et de réduire les menaces que constituent pour le développement agricole les changements décrits ci-dessus. De même, et dans le même

but, il convient d'identifier des projets spécifiques dans le secteur du Programme qui mobiliseront des ressources techniques et financières vers le secteur agricole en vue de l'accumulation de son propre capital et de son développement et, à travers ses liens avec d'autres secteurs, vers l'économie en général.

5.2 Orientations thématiques pour la mise en oeuvre du Programme

Dans le cadre conceptuel des domaines stratégiques indiqués dans la section précédente, la juxtaposition de nouveaux domaines d'action qu'assigne le PMP au Programme IV (commerce international, promotion des exportations agricoles et de l'industrie agricole en milieu rural) ainsi que les "problèmes à résoudre" indiqués dans ce document, permettent de définir quelques orientations pour la réalisation du Programme:

a. Information commerciale, technologique et financière

En vertu des domaines choisis, l'information fait intervenir trois aspects fondamentaux:

D'abord, il y a l'information commerciale, au sens large, qui permet d'identifier les possibilités de commerce et d'investissement qu'offrent les marchés internationaux et intrazonaux. Il y a également les possibilités qui surgissent des accords de restructuration des schémas d'intégration subrégionale et des nouvelles initiatives dans ce domaine (par exemple, les accords entre

l'Argentine, le Brésil et l'Uruguay), de même que des régimes préférentiels de commerce (CBI, la Convention de Lomé, SGP, etc.). Ensuite, il y a les systèmes d'information et les réseaux de coopération pour le développement de l'industrie agricole et la commercialisation qui permettent le transfert vertical et horizontal de la technologie et, en complément à ceci, l'information sur les ressources humaines qui, par l'intermédiaire de la coopération technique, facilitent ce transfert. Enfin, vu la situation financière de la majorité des pays d'Amérique latine et des Antilles, il est important de pouvoir compter sur des informations venant de sources locales ou extrarégionales qui appuient le transfert de la technologie et apportent les ressources financières nécessaires à la relance du secteur.

b. Infrastructure pour le développement de l'industrie agricole

Dans le cadre des thèmes d'action, le système de commercialisation et d'approvisionnement en facteurs de production et en produits agricoles doit être vu comme un instrument qui permet la transformation et la conservation de ces derniers, leur distribution efficace entre producteur et consommateur final et la réduction des pertes après récolte. Indépendamment de la destination finale sur les marchés (locaux, nationaux ou d'exportation), font aussi partie du système l'infrastructure physique, institutionnelle et organisationnelle de la production, du traitement, de la distribution et de la consommation.

Dans ce contexte, le programme concentrera ses efforts sur trois aspects de l'industrie agricole qui joueront le rôle de pivots. Le premier est le développement de l'industrie agricole en milieu rural comme moyen de lier les agriculteurs marginaux aux marchés et à la technologie moderne par le biais de formes associatives et dans le cadre d'un processus de développement rural. Le deuxième aspect est ce qu'il est convenu d'appeler la reconversion industrielle agricole des industries qui font face à des problèmes de marché ou à l'obsolescence technologique (canne à sucre, cacao, etc.), avec pour objectif le développement de nouveaux produits ou une meilleure utilisation des sous-produits et résidus du traitement par l'utilisation et le transfert de technologies commerciales connues et éprouvées dans divers pays latino-américains ou extrarégionaux. Un troisième champ d'action est le développement de produits et de matières premières traitées ayant une valeur ajoutée élevée et destinés au marché international ou régional et qui influencent de façon positive la constitution d'une nouvelle offre exportable qui se prêtent tant au transfert de la technologie qu'à l'investissement mixte dans le commerce ou la réalisation de projets. Le but de ce dernier aspect est de favoriser les apports financiers aux fins de production, de relance du secteur et d'améliorer de l'équilibre de la balance des paiements.

c. **Participation du secteur privé à la commercialisation et à l'industrie agricole**

La nature intrinsèque des thèmes d'action du Programme IV et les limites fiscales et budgétaires que la crise impose au secteur public, alliées aux nécessités propres à la relance sectorielle rendent prioritaires le renforcement des liens institutionnels et l'appui mutuel entre les organisations du secteur public et celles du secteur privé. Ces relations symbiotiques existent tant dans le développement des marchés extérieurs que dans l'amélioration des systèmes intérieurs de la commercialisation et de la industrie agricole. Cette complémentarité se traduit par exemple par ce qu'il est convenu d'appeler les investissements d'intérêt commun et à risques partagés ou "joint ventures". Ces investissements mixtes, en plus de mobiliser des ressources financières et technologiques à travers le secteur privé peuvent aussi être des instruments adéquats pour la modernisation et la réinsertion sur les marchés internationaux.

d. **Programmes et projets d'investissement et de commercialisation**

L'expérience acquise dans plusieurs pays d'Amérique latine et extrarégionaux en ce qui a trait aux instruments politiques pour la commercialisation intérieure et extérieure, la reconversion industrielle, le développement de l'industrie agricole en milieu rural et la diversification des exportations, est précieuse pour la révision des politiques agricoles sectorielles dans un contexte

de rajustement et de modernisation. Cependant, les programmes et les projets spécifiques liés à l'industrie agricole et à la mise en marché constituent le complément nécessaire des conditions fixées par ces politiques nationales et sectorielles et permettent la relance par la canalisation vers ce secteur de ressources financières et technologiques, à la fois extérieures et intérieures.

e. Développement institutionnel

Pour la gestion des instruments prioritaires déjà cités, il faut aménager des structures et des mécanismes institutionnels souples et efficaces afin de pouvoir trouver en temps opportun des solutions aux problèmes structurels et conjoncturels auxquels se heurte la politique de développement et de relance. Ceci inclut la capacité de gestion nécessaire à l'exécution de programmes et de projets qui favorisent une intervention financière et technique efficace et qui canalisent des ressources vers les usagers finaux, que ceux-ci appartiennent au secteur public ou au secteur privé. L'objectif ultérieur du développement institutionnel est de conjuguer les efforts et d'optimiser l'utilisation des maigres ressources disponibles.

A partir de ces orientations et des actions qui en découlent, le Programme cherche à servir de mécanisme et de lien pour canaliser l'information, les connaissances, les technologies et les ressources financières vers les projets et les

programmes de relance et de développement agricole dans les pays membres avec pour objectif ultime d'améliorer les revenus et la distribution de ces derniers, de créer des emplois, de renforcer la balance des paiements, d'améliorer la nutrition, partant, de contribuer à la sécurité alimentaire.

VI. CRITERES OPERATIONNELS ET INSTRUMENTS DE COOPERATION

6.1 Environnement institutionnel du Programme

Une fois définies la stratégie et les orientations thématiques, il convient de préciser les critères servant à la sélection des activités et des outils de coopération technique qui permettront la réalisation des objectifs définis dans le PMP et des mandats émanant du Conseil interaméricain de l'agriculture.

Parmi les cinq programmes existants, celui qui s'intitule "Commercialisation et Industrie Agricole" est le plus petit en termes de ressources mais, peut-être aussi, le plus innovateur par rapport aux activités traditionnelles de l'IICA. En effet, bien que les grandes lignes du budget du PMP prévoient, pour ce programme, le taux de croissance le plus élevé pendant la période 1987-1991, les ressources qui lui sont assignées ne dépassent pas les 12 p. 100 du budget total des ressources financières prévues pour l'ensemble des Programmes. Si l'on ajoute à ceci le fait que ce Programme reçoit le moins de ressources provenant de l'extérieur, on voit les limites que l'élément dimension impose à l'accomplissement de son mandat et quelles sont les actions opérationnelles à réaliser pour réduire les effets de ces restrictions.

S'il est vrai que le PMP et les résolutions du Conseil interaméricain de l'agriculture renforcent l'activité institutionnelle de l'IICA dans son ensemble et l'orientent vers la solution des principaux problèmes du développement agricole, dans des secteurs de programmation prioritaires définis pour la durée du Plan, le Programme IV est celui qui subit les plus grandes transformations et qui, de ce point de vue, est le plus innovateur. Comme il a été dit, en plus de la thématique traditionnelle de la commercialisation intérieure, on y indique des objectifs dans de nouveaux secteurs comme le commerce international des produits agricoles, l'exportation agricole, l'industrie agricole ainsi que l'intégration régionale et subrégionale. Ceci est particulièrement significatif à une époque caractérisée par la crise du commerce international des produits agricoles, l'importance croissante des produits non traditionnels et les efforts renouvelés en vue de l'intégration régionale. Cependant, la gravité même de la situation et les perspectives qu'offre l'industrie agricole comme moyen d'augmenter la valeur ajoutée des produits de la campagne montrent la nécessité de développer des bases conceptuelles solides qui puissent guider à court, à moyen et à long terme les actions de l'Etat et de l'entreprise privée dans la diversification des entreprises agricoles. Tout ceci, dans le but de favoriser le développement de l'agro-industrie, la défense des marchés traditionnels ainsi que l'accès à de nouveaux marchés intrarégionaux ou extrarégionaux pour les produits agricoles non traditionnels.

Du point de vue de l'organisation institutionnelle, on a pu observer que dans plusieurs pays la responsabilité de ces problèmes est répartie entre divers ministères ou unités administratives autonomes. Ce fait rend plus difficile

l'accès aux interlocuteurs qui ont un pouvoir de décision ainsi que lent et laborieux le processus de concertation nécessaire à la définition des actions de coopération technique de l'IICA. De même, le Programme doit chercher à établir des relations opérationnelles et fonctionnelles avec une autre série d'organismes internationaux et régionaux dans de nouveaux champs d'action, organismes avec lesquels les liens de l'IICA ont été dans le passé plutôt formels ou occasionnels.

Cette amplification au niveau de la thématique et la réorientation partielle du Programme IV expliquent dans une bonne mesure le degré élevé de la concentration des projets nationaux existants dans leur domaine d'action traditionnel. Ainsi, cette situation justifie le fait que les projets multinationaux proposés sont axés précisément sur les nouveaux secteurs thématiques signalés dans les documents de politique institutionnelle déjà cités. Pour cette même raison, il est proposé de réorienter le Projet multinational d'agro-énergie, qui a débuté en 1983 et qui, jusqu'à tout récemment, a été l'unique effort plurinational dans le domaine thématique du Programme. De plus, ces projets se veulent des instruments pour l'application de l'orientation budgétaire du PMP en vigueur, afin que, à l'horizon 1991, le budget de tous les Programmes financés à partir des ressources venant des quotes-parts soit ventilé en parties aliquotes entre les projets multinationaux et nationaux 1/.

1/ En effet, le PMP prévoit une augmentation de 17,5 à 25,3 pour cent des ressources totales des quotes-parts affectées à des projets multinationaux entre 1986 et 1991, par rapport au budget total de l'IICA (PMP, p. 113). Le budget de 1988 pour le secteur du Programme prévoit une distribution de 31 et de 69 pour cent entre les projets multinationaux et les projets nationaux, respectivement.

6.2 Critères opérationnels de la sélection des activités

Dans le cadre présenté ci-dessus, et compte tenu des orientations stratégiques et des secteurs de concentration cités dans le chapitre précédent, on peut indiquer les critères opérationnels suivants:

a. Sélectivité

Vu l'ampleur des secteurs thématiques qui couvrent le domaine de la commercialisation et de l'industrie agricole face aux contraintes liées à la disponibilité des ressources, il faut choisir avec soin les activités du Programme et les orienter de façon à profiter des avantages comparatifs de l'IICA dans sa coopération avec les pays de l'hémisphère.

b. Complémentarité

Ce critère sert de lien entre les actions de la direction du Programme et : a) les projets nationaux dans son domaine de compétence; b) les projets des autres programmes de l'IICA; c) les efforts des autres organismes spécialisés. Tout ceci dans le but de catalyser, d'attirer et de canaliser les maigres ressources financières et techniques disponibles en vue de la coopération internationale.

c. Multilatéralité

Les activités du Programme doivent se concentrer dans les secteurs stratégiques qui, parce qu'il sont importants et communs à plusieurs pays de la

région, peuvent donner naissance à des projets plurinationaux qui facilitent la coopération horizontale et le transfert international des ressources techniques et financières.

d. Equilibre géographique

Sur le plan opérationnel, le Programme orientera ses activités de façon à maintenir un certain équilibre géographique entre les diverses sous-régions où se trouvent les pays membres; on cherchera aussi à satisfaire aux besoins particuliers des pays relativement moins développés.

6.3 Fonctions et instruments de coopération

Conformément aux dispositions du PMP, le Programme utilisera les instruments de coopération technique déjà établis. Ce sont: les enquêtes et les études, la formation, l'intervention technico-scientifique, la diffusion de l'information et l'assistance technique directe et conjoncturelle. Ces instruments serviront de moyen pour collaborer avec les pays membres dans:

- a. L'analyse et la recherche de solutions aux problèmes du développement de l'industrie agricole et du commerce à l'échelle nationale, régionale et internationale;
- b. Le renforcement de l'organisation et de l'administration des systèmes institutionnels, nationaux et régionaux dans les secteurs thématiques prioritaires du Programme;

- c. La promotion d'actions de coopération technique multilatérale qui favorisent le transfert de la technologie et l'interdépendance des pays et qui assurent, en résolvant des problèmes communs, l'utilisation optimale des ressources humaines et financières disponibles;
- d. La mise de l'avant, dans le cadre national et dans les secteurs thématiques prioritaires du Programme, d'actions visant à relancer le développement agricole et le bien-être rural;
- e. La formulation et l'exécution de projets nationaux et régionaux de pré-investissement et d'investissement qui relèvent de sa compétence et qui canalisent les ressources locales et extérieures vers des projets de développement.

Ces fonctions et instruments de coopération technique se traduiront par des actions conjoncturelles et des projets spécifiques à caractère national et multinational qui existent déjà ou qui pourront se réaliser pendant la durée de l'actuel PMP 1987-1991.

6.4 Projets multinationaux

Pour réaliser ses objectifs et ses activités, le Programme IV mettra en oeuvre des projets nationaux et multinationaux. Parmi ces derniers, celui de l'agro-énergie remonte à 1983; les autres sont de nouveaux projets qui débiteront à partir de 1988. On trouvera ci-après une description de ces projets:

a. **Agro-énergie et reconversion de l'industrie agricole**

Ce projet a pour objectif d'encourager le transfert et l'utilisation des technologies commerciales existantes dans l'élaboration de nouveaux produits dérivés de la canne à sucre de même que dans la transformation de produits, sous-produits ou résidus agricoles à des fins énergétiques ou pour obtenir des biens nouveaux. A cette fin il faudra faire l'inventaire des technologies actuelles qui comportent de nouvelles caractéristiques et qui se prêtent à des applications commerciales. Le transfert des connaissances technologiques s'effectuera au moyen de la coopération horizontale. Ce projet appartient au secteur de concentration appelé "Commercialisation et industrie agricole: éléments d'intégration intrasectorielle et intersectorielle". Comme il s'agit d'un projet multinational, on identifiera en cours de route certaines possibilités de pré-investissement susceptibles de trouver une application étendue dans les pays d'Amérique latine et des Antilles. Comme lien de communication, on utilisera les services du Réseau technologique alimentaire voué au développement agro-industriel rural (RETADAR). Le développement des activités du projet prévoit la collaboration, entre autres, du Secrétariat du Groupe des pays latino-américains et des Antilles exportateurs de sucre (GEPLACEA) ainsi que du Secrétariat du Conseil économique et social de l'OEA (Commission spéciale de consultation et de négociation-CECON), en particulier avec le groupe de travail sur la politique en matière de sucre.

Du point de vue thématique, le projet est lié aux activités du Programme II de l'IICA (Développement et transfert de technologie et on s'attend qu'il réalise un apport significatif tant au Programme I (Analyse et planification de la politique agraire) qu'au Programme III (Organisation et administration pour le développement rural) en ce qui a trait aux politiques sectorielles pour la relance du secteur agro-industriel et pour le développement rural respectivement.

Ce projet est en cours d'exécution.

b. **Promotion de l'industrie agricole rurale: renforcement du Réseau technologique alimentaire voué au développement agro-industriel rural**

Le but de ce projet est de consolider et de renforcer le réseau de coopération technique précité comme mécanisme de liaison entre les organismes nationaux et internationaux spécialisés. On cherche par ce moyen à créer une compétence technique et scientifique qui guide ces institutions nationales dans leur développement institutionnel et dans le domaine de l'identification et de l'exécution de projets agro-industriels, qui s'inscrivent tout particulièrement dans des programmes de développement rural. Ce projet, qui a débuté en janvier 1988, pourra compter sur la coopération d'organismes tels que le Centre de recherche en technologie alimentaire (CITA) de l'université du Costa Rica et du ministère de l'Agriculture et de l'élevage de ce pays, le Centre international d'agriculture tropicale (CIAT) en Colombie, le Centre latino-américain de

technologie pour le développement rural (CELATER), la Coopération française et le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) au Canada. Ce projet se situera dans le cadre du champ d'action thématique "Développement de l'infrastructure pour l'essor de l'industrie agricole" et abordera les problèmes particuliers que présente la commercialisation de ce sous-secteur. L'exécution de ces activités prévoit la mise au point d'une méthodologie, des études de dossier, la formation théorique et pratique, la coopération horizontale et la compilation d'un portefeuille de projets de pré-investissement.

c. **Diversification agro-industrielle: identification de projets comportant des marchés d'exportation potentiels pour l'Amérique latine et les Antilles**

L'objectif de ce projet est l'identification de marchés ou de créneaux pour les produits agro-industriels non traditionnels susceptibles d'exportation sur les marchés nord-américains et qui présentent des avantages compétitifs justifiant leur fabrication dans des pays d'Amérique latine et des Antilles.

On réalisera par ailleurs des recherches sur les procédés technologiques de production des produits en question et sur les systèmes et conditions nécessaires à leur commercialisation à l'échelle internationale. Des recherches seront aussi

effectuées sur les nouveaux produits et sur les procédés industriels applicables qui sont issus de ce qu'il est convenu d'appeler les technologies de pointe. Ce projet sera réalisé en collaboration avec le ministère de l'Agriculture du Canada et avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Ce projet appartient au secteur "Commerce international agricole et développement des exportations agricoles non traditionnelles" et complétera les recherches antérieures, en explorant les possibilités d'investissements mixtes (joint ventures) dans des projets de développement du commerce.

Ces activités se réaliseront en liaison avec des organismes nationaux et régionaux financiers et de développement ainsi qu'avec des organismes du secteur privé membres de l'Association latino-américaine des industries et des Chambres de l'alimentation (ALICA). Par rapport aux autres programmes de l'IICA, ce projet est plus particulièrement lié au Programme II (Développement et transfert de technologie) pour ce qui est du transfert de la technologie industrielle et de la commercialisation, et au Programme V (Santé animale et santé végétale) en ce qui a trait aux conditions phytosanitaires et zoosanitaires requises pour l'exportation et l'importation tant par les pays d'origine que par les pays de destination, respectivement. La durée prévue de ce projet, qui devrait débiter en mars 1988, est de trente mois. Il s'insère dans un projet global auquel participent les cinq Programmes de l'IICA conjointement avec les organismes canadiens mentionnés ci-dessus.

d. **Service d'information commerciale pour le commerce international des produits agro-industriels**

Ce projet a pour objectif de servir d'appui aux efforts de diversification du commerce international et à la promotion des exportations agricoles non traditionnelles en provenance des pays de l'Amérique latine et des Antilles. On propose de lier ce service aux différents bureaux de l'IICA, notamment aux représentations nationales et, par leur intermédiaire, aux organismes nationaux recevant les services spécialisés qu'offre dans ce domaine le Service d'information pour le commerce extérieur (SICE) de l'OEA dont le champ de compétence couvre les marchés de l'Amérique du Nord. Dans un deuxième temps, on établira un lien avec les services du Market News Service du Centre de commerce international UNCTAD/GATT à Genève qui, en raison de sa situation géographique, de son champ d'action et de sa compétence principale, recueille l'information qui concerne la Communauté économique européenne et l'Europe en général. Dans ce domaine de l'information on compte en outre offrir un service sur les nouvelles possibilités commerciales en Amérique latine, à l'usage du Comité d'action pour la sécurité alimentaire régionale (CASAR) du SELA et de l'Association latino-américaine pour l'intégration (ALADI). Dans le cadre de sa spécialité, ce service d'information commerciale sera d'une grande utilité pour le Programme I (Analyse et planification de la politique agraire) en ce qui a trait au commerce extérieur et pour le Programme V (Santé

animale et santé végétale) en ce qui concerne les législations et les conditions de santé animale et végétale requises pour le commerce extérieur. Bénéficieraient également de ce service le CEPI (Centre de projets d'investissement) dans ses tâches de formation et de formulation de projets et le CIDIA (Centre interaméricain de documentation et d'information agricole).

Ce projet sera mis en route en mai ou juin 1988 et sa durée minimale coïncidera avec celle du PMP en cours. Sur le plan thématique, cette activité, qui correspond à la ligne d'action spécifique du Plan sur le manque d'information adéquate, est destinée à appuyer les efforts réalisés à travers les systèmes de diversification des exportations et d'expansion du commerce extérieur.

Les deux projets multinationaux décrits ci-après sont présentés dans le cadre de l'exécution de la Recommandation No VIII de la CIMA en ce qui a trait à l'appui à l'intégration régionale et aux négociations commerciales multilatérales du GATT en Uruguay où pour la première fois dans son histoire, fait l'objet des négociations, la politique et le commerce agricole, en général, et les produits tropicaux, en particulier.

e. **Négociations commerciales multilatérales en matière agricole**

Ce projet assumera le suivi des négociations et des accords en la matière qui émaneront des négociations du GATT en Uruguay, déjà mentionnées. Il a pour but d'informer les organismes nationaux

du secteur à ce sujet, d'évaluer les répercussions de ces accords sur la formulation de la politique sectorielle de développement et de relance agricole et de fournir ainsi une information de base sur ces répercussions, à l'intention des "équipes de négociateurs" des pays d'Amérique latine et des Antilles qui en feront la demande.

Dans le domaine de sa spécialisation, le Programme collaborera plus particulièrement avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Antilles (CEPALC) et avec le Secrétariat du Système économique latino-américain (SELA) qui s'intéressent essentiellement à d'autres sujets de négociations comme les services, la propriété intellectuelle et les conditions faites à l'investissement étranger.

Ce projet est plus clairement lié au Programme I (Analyse et planification de la politique agraire), bien qu'il apporte indirectement des éléments de base au Programme II (Développement et transfert de technologie) dans son champ de compétence (transfert de technologie et propriété intellectuelle). Au Programme V (Santé animale et santé végétale), il apporte principalement des connaissances relatives aux conditions phytosanitaires et zosanitaires qui constituent des barrières non douanières au commerce international. Ce projet en est encore à l'étape de la concertation et son début est prévu pour le deuxième semestre de 1988.

f. **Coopération technique avec les organismes et les institutions subrégionales d'intégration**

Comme il a été dit précédemment, ce projet donne suite à la Recommandation No VIII de la CIMA intitulée "Appui à l'intégration régionale et aux négociations commerciales" ainsi qu'à l'orientation du PMP qui demande à l'IICA de collaborer avec les mouvements d'intégration régionale et subrégionale dans le domaine de compétence de chacun de ses cinq programmes. Pour ce qui est du Programme IV, des progrès ont été réalisés dans la définition des activités de coopération venant appuyer les accords d'intégration entre l'Argentine, le Brésil et l'Uruguay. Par ailleurs, les actions prévues pour la région andine, l'Amérique Centrale et les Antilles en sont à l'étape de la concertation. Ces actions se réaliseront dans le cadre des accords et des résolutions qu'adopteront les pays membres pour revitaliser ces mouvements subrégionaux d'intégration. Pour les raisons mentionnées ci-dessus, les formes que prendra la coopération de l'IICA sont au stade de la concertation. On prévoit que ces projets et leurs composantes débiteront en 1988 ou en 1989.

VII. RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES DU PROGRAMME

En plus des six projets d'envergure hémisphérique cités précédemment, deux étant en voie d'exécution et quatre à l'étape de la concertation, le Programme IV réalisera en 1988 au total 15 projets nationaux répartis entre 13 pays situés dans les quatre grandes zones d'opération de l'IICA.

De plus, d'autres projets en sont encore au stade de la concertation ou de l'élaboration en Argentine, en Colombie, au Costa Rica, au Honduras, au Nicaragua et au Panama. Ces projets sont menés à bien par un personnel professionnel international de 15 personnes dont les noms et le pays d'affectation sont donnés au tableau 1.

Le tableau 2 dresse la liste de tous les projets du Programme IV et des ressources budgétaires qui leur sont affectées pour les années 1988 et 1989, selon une classification par pays et par région opérationnelle de l'IICA. Pour cette période de deux ans, les projets du Programme auront droit à un budget total de 3,5 millions de dollars américains dont près de 70 p. 100 sont constitués par des quotes-parts et 30 p. 100 (soit 1,1 million de dollars américains) par des ressources extérieures.

Vu sous un autre angle, 34 p. 100 (soit environ 1,2 million de dollars américains) de la totalité des ressources (quotes-parts et ressources extérieures) sont affectés à des projets d'envergure hémisphérique et 66 p. 100 à des projets nationaux, pour les années 1988 et 1989. Pendant cette même période, les ressources provenant des quotes-parts affectées à des projets nationaux représentent 69,8 p. 100 du total tandis que seulement 29,0 p. 100 des ressources extérieures prévues seront affectés à ce type de projet. Cette analyse de la période 1988/1989, selon l'origine des sources de financement, les régions opérationnelles de l'IICA et le type de projet est présentée au tableau 3.

TABLEAU I

PERSONNEL PROFESSIONNEL INTERNATIONAL

NOM	PRENOM	PROFESSION OU TITRE	FONCTIONS A L'IICA	PAYS D'AFFECTATION
Alonso	Carlos	Ing. agricole	Spéc. en commercialisation agricole	Vénézuéla
Bazan	Rufo	Ph.D. en pédologie	Resp. du projet Agro-énergie	Brésil
Boucher	François	M.S. en administration d'entreprise	Spéc. en agro-industrie	Bureau central
La Gra	Jerry	M.S. en économie agricole	Spéc. en commercialisation	Sainte-Lucie
Lizarazo	Luis	Lic. en économie	Spéc. en commercialisation	Nicaragua
Mendoza	Gilberto	M.S. en économie	Spéc. en commercialisation	Chili
Padilla	Arturo	Ph.D. en économie	Spéc. en commercialisation et agro-industrie	Guatemala
Pando	José	M.S. en économie agricole	Spéc. en commercialisation	Paraguay

Peinado	Marcelo	Ph.D. en économie agricoles	Spéc. en planif. et crédit agricole	Honduras
Planella	Isidro	M.S. en techniques alimentaires	Spéc. en agro-industrie	Colombie
Quiros	Rodolfo	Ph.D. en économie	Dir. du Programme IV	Bureau Central
Ramos	Francisco	Lic. en économie	Spéc. en commercialisation	Pérou
Salazar	Rafael E.	Ph. D. en économie agricole	Spéc. en commercialisation et en agro-industrie	Trinité et Tobago
Torres	Hugo	Ph.D. en économie agricole	Spéc. en commercialisation agricole	Mexique
Vilas	Andres	Ph.D en économie agricole	Spéc. en commercialisation agricole et agro-industrie	Uruguay

TABLEAU 2
LISTE DES PROJETS DU PROGRAMME IV
RESSOURCES (EN MILLIERS DE DOLLARS US)

TITRE DU PROJET	1988			1989		
	ORDINAIRES	EXTERIEURES	TOTAL	ORDINAIRES	EXTERIEURES	TOTAL
1. <u>Projets relevant de la Direction du programme</u> -Activités de conduite et de promotion des Projets du programme IV	193.6	174.5	368.1	197.5	287.4	484.9
-Promotion de l'industrie agricole rurale: Renforcement du Réseau technologique ali- mentaire approprié au développement agro- industriel rural (RETADAR)	136.9	10.8	147.7	138.0	-	138.0
-Diversification agro-industrielle: identi- fication de projets comportant des marchés d'exportation potentiels pour l'Amérique latine et les Antilles	28.3	-	28.3	29.7	-	29.7
-Service d'information commerciale pour l' expansion du commerce intrarégional et international des produits agricoles et agro-industriels	17.9	163.7	181.6	18.8	287.4	306.2
-Négociations commerciales multilatérales en matière agricole 1/	10.5	-	10.5	11.0	-	11.0
2. <u>Projets Multinationaux Confiés à la Direction du Programme</u>	168.6	-	168.6	169.0	-	169.0
-Agro-énergie et reconversion agro-indus- trielle	95.0	- 95.0	91.7	-	91.7	-
-Coopération technique avec les organismes et les institutions sub-régionales d'inté- gration	73.6	-	73.6	77.3	-	77.3

RESSOURCES (EN MILLIERS DE DOLLARS US)

TITRE DU PROJET	1988			1989		
	ORDINAIRES	EXTERIEURES	TOTAL	ORDINAIRES	EXTERIEURES	TOTAL
3. Projets au niveau des pays						
ZONE 1 - CENTRE						
Mexique	844.8	532.1	1376.9	837.7	156.4	994.1
Appui à la Direction générale des affaires internationales de la SARH visant à la formulation et à la mise en oeuvre de politiques de commerce intérieur	240.6	-	240.6	252.4	-	252.4
Appui au MICOIN pour la création du programme national de formation dans le secteur du commerce intérieur	88.5	-	88.5	92.9	-	92.9
Nicaragua	71.7	-	71.7	75.1	-	75.1
Panama	80.4	-	80.4	84.4	-	84.4
Renforcement institutionnel du MIDA dans le domaine de la commercialisation et de l'industrie agricole						
ZONE 2 - ANTILLES	98.6	-	98.6	103.5	-	103.5
Barbade	6.1	-	6.1	6.4	-	6.4
Amélioration du système de commercialisation des aliments						
Trinité et Tobago	92.5	-	92.5	97.1	-	97.1
Appui au Ministère de la production d'aliments, d'exploitation marine et forestière et de l'environnement, visant à améliorer la commercialisation des aliments						

RESSOURCES (EN MILLIERS DE DOLLARS US)

TITRE DU PROJET	1988		1989		TOTAL
	ORDINAIRES	EXTERIEURES	ORDINAIRES	EXTERIEURES	
ZONE 3 - PAYS ANDINS					
Bolivie	266.8	131.0	211.7	110.0	321.7
Colombie	90.3	-	95.9	-	95.9
Pérou	-	110.0	-	110.0	110.0
Vénézuéla	110.3	-	115.8	-	115.8
ZONE 4 - SUD					
Argentine	66.2	21.0	-	-	-
Argentine	238.8	401.1	270.1	46.4	316.5
Argentine	45.1	356.9	44.5	-	44.5
Argentine	8.1	-	9.8	-	9.8

RESSOURCES (EN MILLIERS DE DOLLARS US)

TITRE DU PROJET	1988		1989		TOTAL
	ORDINAIRES	EXTERIEURES	ORDINAIRES	EXTERIEURES	
Bresil	67.3	-	89.6	-	89.6
Bresil	-	44.2	-	46.4	46.4
Chili	42.3	-	46.4	-	46.4
Paraguay	76.0	-	79.8	-	79.8
TOTAL	1.207.0	706.6	1.913.6	443.8	1.648.0

1/ En concertation

TOTAL BIENNAL 1988-1989

Tableau 3

PROJETS/ZONES	QUOTES-PARTS		RESSOURCES EXTERIEURES		TOTAL	
	US\$	%	US\$	%	US\$	%
HEMISPHERIQUES	728.7	30.2	461.9	40.2	1.190.6	33.4
Pourcentage		<u>61.2</u>		<u>38.8</u>		<u>100.00</u>
NATIONAUX	<u>1.682.5</u>	<u>69.8</u>	<u>688.5</u>	<u>59.8</u>	<u>2.371.0</u>	<u>66.6</u>
Pourcentage		<u>71.0</u>		<u>29.0</u>		<u>100.0</u>
ZONE CENTRALE	493.0	20.4	-	-	493.0	13.8
Pourcentage		<u>100.0</u>		<u>0.0</u>		<u>100.0</u>
ZONE ANTILLES	202.1	8.4	-	-	202.1	5.7
Pourcentage		<u>100.0</u>		<u>0.0</u>		<u>100.0</u>
ZONE ANDINE	478.5	19.8	241.0	20.9	719.5	20.2
Pourcentage		<u>66.5</u>		<u>33.5</u>		<u>100.0</u>
ZONE SUD	508.9	21.2	447.5	38.9	956.4	26.9
Pourcentage		<u>53.2</u>		<u>46.8</u>		<u>100.0</u>
TOTAL	2.411.2	100.0	1.150.4	100.0	3.561.6	100.0
Pourcentage		<u>67.7</u>		<u>32.3</u>		<u>100.0</u>

**VOLUMES DISPONIBLES DANS LA SERIE DE
DOCUMENTS OFFICIELS**

- Doc.
No.**
1. Plan General del IICA
(1970 - español e inglés)
 - 2* Comisión Asesora
(1970 - español e inglés)
 - 3 Resoluciones del CIES sobre Desarrollo Rural
(1971 - español)
 - 4 Undécima Reunión Anual de la Junta Directiva -- San Salvador, El Salvador,
5 a 9 de mayo de 1972
(español e inglés)
 - 5 Sexta Conferencia Interamericana de Agricultura -- Lima, Perú, 27 de mayo
a 2 de junio de 1971
(español)
 - 6* Duodécima Reunión Anual de la Junta Directiva -- Santiago, Chile, 10 a 13
de mayo de 1973
(español e inglés)
 - 7 Principales Resoluciones de la Junta Directiva -- Washington, D.C. Período:
1962-1972
(español e inglés)
 - 8 Décimotercera Reunión Anual de la Junta Directiva - Caracas, Venezuela,
16 a 18 de mayo de 1974
(español e inglés)
 - 9* Décimocuarta Reunión Anual de la Junta Directiva -- Ottawa, Canadá, 6 a 9
de mayo de 1975
(español e inglés)
 - 10* Implementación del Plan General del IICA. Elementos para su Análisis
(1976 - español e inglés)
 - 11 Décimoquinta Reunión Anual de la Junta Directiva -- Washington, D.C., 6 a
12 de mayo de 1976
(español e inglés)

* Epuisé

- 12* Reglamento y Normas del Fondo Simón Bolívar
(1977 – español e inglés)
- 13* Décimosexta Reunión Anual de la Junta Directiva – Santo Domingo, República Dominicana, 11 a 19 de mayo de 1977
(español e inglés)
- 14* Séptima Conferencia Interamericana de Agricultura – Tegucigalpa, Honduras, 5 a 10 de setiembre de 1977
(español e inglés)
- 15* Plan Indicativo de Mediano Plazo. El IICA en los próximos Cinco Años
(1977 -- español e inglés)
- 16 Decimoséptima Reunión Anual de la Junta Directiva -- Asunción, Paraguay, 22 a 24 de mayo de 1978
(español e inglés)
- 1/* Décimoctava Reunión Anual de la Junta Directiva – La Paz, Bolivia, 14 a 16 de mayo de 1979
(español e inglés)
- 18 Décimonovena Reunión Anual de la Junta Directiva – México, D.F., 22 a 26 de setiembre de 1980
(español e inglés)
- 19 Principales Resoluciones de la Junta Directiva – Washington, D.C. Período: 1973–1980
(español e inglés)
- 20 Primera Reunión Extraordinaria de la Junta Interamericana de Agricultura – San José, Costa Rica, 17 a 19 de febrero de 1981
(español e inglés)
- 21 Octava Conferencia Interamericana de Agricultura – Santiago, Chile, 6 a 11 de abril de 1981
(español e inglés)
- 22rev. Documents de Base: Convention sur l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture: Règlements de procédure du Conseil interaméricain de l'agriculture, du Comité exécutif et de la Direction générale
(1986 – français, espagnol, anglais et portugais)
- 23 Résolutions de l'Institut interaméricain des sciences agricoles pertinentes à l'IICA
(1984 – français, espagnol, anglais et portugais)

* I-puiscé

- 24 **Primera Reunión Ordinaria del Comité Ejecutivo y de la Junta Interamericana de Agricultura -- San José, Costa Rica, 9 a 12 de junio de 1981, y Buenos Aires, Argentina, 7 a 13 de agosto de 1981, respectivamente (español e inglés)**
- 25 **Deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José, Costa Rica, 12-17 septembre, et 25-26 octobre, 1982 (français, espagnol, anglais et portugais)**
- 26 **Deuxième réunion extraordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture -- San José, Costa Rica, 27-29 octobre, 1982 (français, espagnol, anglais et portugais)**
- 27 **Politiques générales de l'IICA (1982 -- français, espagnol, anglais et portugais)**
- 28 **Plan à moyen terme 1983-1987 (1982 -- français, espagnol, anglais et portugais)**
- 29 **Deuxième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture -- Kingston, Jamaïque, 24-28 octobre, 1983 (français, espagnol, anglais et portugais)**
- 30 **Quatrième réunion ordinaire du Comité exécutif -- San José, Costa Rica, 2-7 décembre, 1984 (français, espagnol, anglais et portugais)**
- 31 **Cinquième réunion ordinaire du Comité exécutif -- San José, Costa Rica, 29 juillet -- 2 août 1985**
- 32 **Troisième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture -- Montevideo, Uruguay, 21-25 octobre, 1985**
- 33 **Sixième réunion ordinaire du Comité exécutif -- San José, Costa Rica, 13-17 juillet, 1986 (français, espagnol, anglais et portugais)**
- 34 **Rapport de la Troisième réunion extraordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture -- Mexico, D.F., Mexico, 27-30 octobre, 1986 (français, espagnol, anglais et portugais)**
- 35 **Plan à moyen terme 1987-1991 (français, espagnol, anglais et portugais)**
- 36 **Septième réunion ordinaire du Comité exécutif -- San José, Costa Rica, 15-17 juin, 1987 (français, espagnol, anglais et portugais)**

- 37 Programme II: Mise au Point et Transfert de Technologies. Lignes d'action pour la coopération, juin 1987
(français, espagnol, anglais et portugais)
- 38 Programme I: Analyse et Planification de la Politique Agricole. Lignes d'action pour la coopération, juin 1987
(français, espagnol, anglais et portugais)
- 39 Programme III: Organisation et Administration du Développement Rural. Lignes d'action pour la coopération, novembre 1987
(français, espagnol, anglais et portugais)
- 40 Programme IV: Commercialisation et Industrie Agricole. Lignes d'action pour la coopération, septembre 1987
(français, espagnol, anglais et portugais)

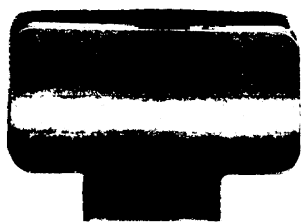
N.B.: On peut se procurer un exemplaire de cette série en écrivant a:

Dirección para la Coordinación de
Asuntos Institucionales
Oficina Central del IICA
Apartado 55 – 2200 Coronado
Costa Rica

Ce document a été édité et publié para la Direction pour la Coordination des affaires institutionnelles de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture.

Les fonctionnaires de cette Direction et ceux de l'imprimerie de l'IICA ont participé à sa réalisation.

Cet ouvrage a été achevé d'imprimer en Decembre 1988 et tiré à 100 exemplaires.



INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE

Apdo. 55-2200 Coronado, Costa Rica - Tel.: 29-0222 - Cable: IICASANJOSE - Telex: 2144 IICA,
Courrier Électronique EIFS: 1332 IICA DG - FACSIMIL (506)294741 IICA COSTA RICA